# 

* Datum : 04-02-2008
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2008703228
* Auteur :

L'an 2008, le 24 janvier, au greffe du tribunal de première instance de Liège, a comparu :
Robesco, Geneviève, née le 9 août 1963, à Liège, domiciliée rue Joseph Raskin 17, à Liège, porteuse d'une procuration, sous seing privé, qui restera annexée à la présente, pour et au nom de :
Lallemand, Philippe, né le 27 mars 1962 à Saint-Nicolas, domicilié avec la comparante, agissant en sa qualité d'administrateur provisoire des biens de :
Mme Bertrand, Jeanne, née le 10 décembre 1920, à Liège, domiciliée place Jean d'Ardenne 17, « Maison Le Fy », à Esneux;
et à ce, désigné, par ordonnance du juge de paix du canton de Sprimont, rendue le 25 avril 2005, ordonnance qui est produite en simple copie, et qui restera annexée au présent acte;
et à ce, autorisé, par ordonnance du juge de paix du canton de Sprimont, rendue le 7 janvier 2008, ordonnance qui est produite en simple copie, et qui restera annexée au présent acte,
laquelle comparante a déclaré, accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Roussel, Marcel, né à Harnoncourt le 1
er novembre 1920, de son vivant domicilié à Esneux, place Jean d'Ardenne 17, et décédé le 7 octobre 2007, à Esneux.
Conformément aux prescriptions du dernier alinéa de l'article 793 du Code civil, la comparante déclare faire élection de domicile en l'étude de Me P.-A. Coëme, notaire, rue Haute-Wez 170, à 4030 Grivegnée.
Dont acte, signé, lecture faite, par la comparante et le greffier, lequel certifie avoir attiré l'attention du déclarant sur les dispositions du troisième parargraphe de l'article 793 du Code civil.
Pour extrait connforme : le greffier, (signé) Ph. Lallemand.